

ERVEN

(0 date RP – 13 dates EC – 9 actes) **Fiche complète**
Actes ou références avec * n'a pu être vérifiée =
(Pas d'acte sur le site des Archives de l'Etat ou pas trouvé)

Registre RP de Gleixhe : B pas avant 1745 – Le registre comprend aussi les actes de la paroisse Notre-Dame aux Awirs.

RP : Awirs – Chokier – Flémalle-Grande – Flémalle-Haute – Gleixhe – Horion-Hozémont - Ivoz-Ramet – Mons-lez-Liège – Hollogne-aux-Pierres – Généanet – Vérification des actes

<https://www.geneanet.org/fonds/individus/>

[18-001-ERV]

Table onomastique :

18670410-001-LEK		18820505-002-ERV	
LEKEU Henri Léopold.....	2	ERVEN Victoire Emmerentine.....	7
18700508-001-GIV		CORVISIER Elisabeth.....	8
GIVRON Cornil Edouard.....	5	DONAY Marie Agnès.....	2
18730909-001-ERV		ERVEN Jean Mathieu.....	1
ERVEN Arsène Emmérence.....	2	GIVRON Jean Baptiste.....	5
18750228-001-ERV		GRAINDORGE Marie Thérèse	2
ERVEN Marie Lambertine	4	LEKEU Jean Joseph	2
18760517-001-ERV		MUSIN Barthélemi	2
ERVEN Joséphine Léonie	5	MUZIN Marie Emmerentine	2
18770222-001-TAB		PERICKEL Charlotte.....	5
TABURY Arnold Servais	8	PERIJKEL Charlotte	5
18771130-001-ERV		RICHELLE Antoinette	2
ERVEN Jean Joseph.....	6	TABURY Denis Noël	8
18820505-001-ERV			
ERVEN Marie Flore.....	7		

*

*

*

1. ERVEN Jean Mathieu

Suit en 2 – Journalier (1875), ouvrier de chemin de fer (1899), Ouvrier d'usine (1896)

° Hulberg 07 novembre 1839

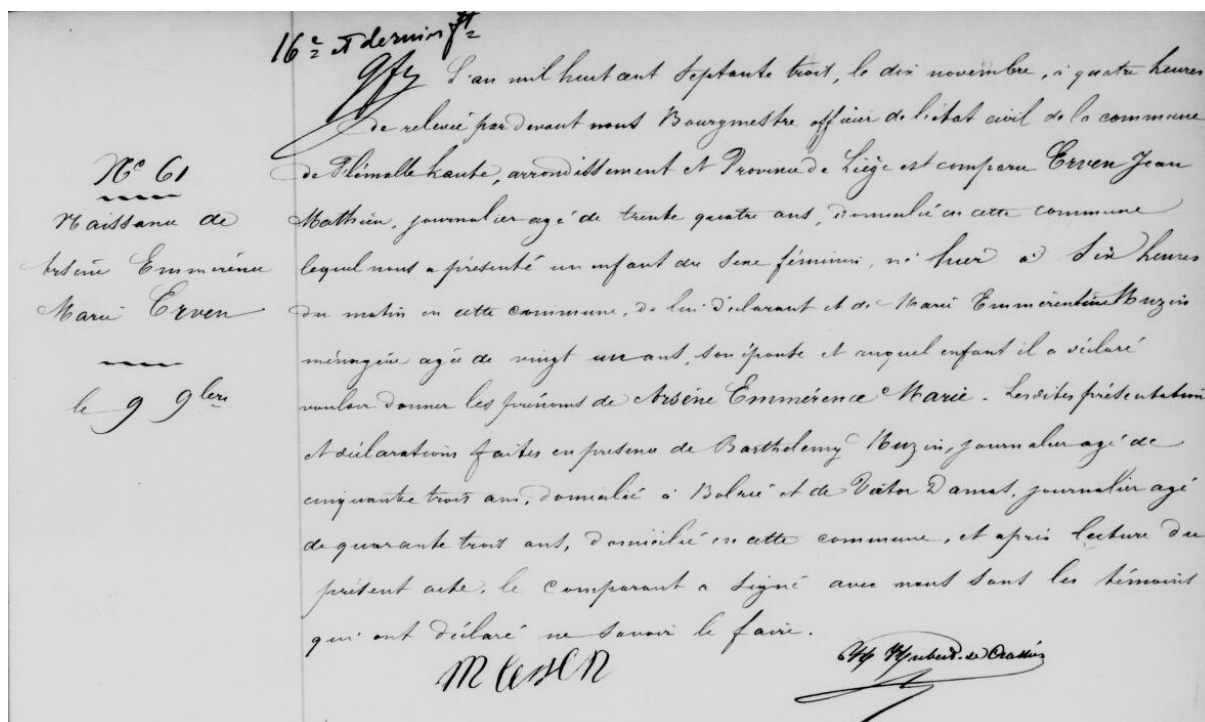
X avec **MUZIN** Marie Emmerentine (° Borlez vers 1853 ; + **Flémalle-Haute** 02 juin 1891 ; fille de **MUSIN** Barthélemy [° 1820] et de **DONAY** Marie Agnès Joseph [1822-1880])
+ Bilsen 26 décembre 1909

2. Enfants de Jean Mathieu (X MUZIN) :

(Voir en 1)

- **ERVEN** Arsène Emmérence Marie [[18730909-001-ERV](#)]

° **Flémalle-Haute** 09 septembre 1873 (acte 61)



X1. Avec **RICHELLE** Antoinette (+ Strasbourg (FR) 09 mars 1894

X2. **Flémalle-Haute** 04 juillet 1896 (acte 13) avec **LEKEU** Henri Léopold [[18670410-001-LEK](#)] (Dessinateur, ° **Chokier** 10 avril 1867 ; fils de **LEKEU** Jean Joseph Léopold [Ajusteur mécanicien ; ° vers 1833] et de **GRAINDORGE** Marie Thérèse [+ **Chokier** 03 septembre 1891]

Mariage de

L'an mil huit cent quatre-vingt *Sept* le *quatrième* jour du mois
de *Juillet* à sept heures du *soir* par devant Nous *Victor Bally*
Bourgmestre

officier public de l'état civil de la commune de *Siville Haute*

arrondissement et province de Liège, ont comparu publiquement en notre maison commune

1^o *Honori Leopold Leken*, dessinateur âgé de
vingt neuf ans deux mois, né à *Châtin le dix avril*
mil huit cent soixante sept

comme il est constaté par l'extrait de son acte de naissance ci-joint, domicilié

en cette commune, fils majeur et légitime de *Jean*
Joseph Leopold Leken, ajusteur minier âgé de *soixante*
trois ans, domicilié en cette commune, ici présent et
consentant, et de *Marie Thérèse Grandorge*, née à
Châtin le trois septembre mil huit cent soixante un, veuve
de *Antoinette Bechela*, née à *Strasbourg*, *Maire*
le *neuf mars mil huit cent soixante quatre*, ainsi qu'il conste des
extraits ci-joints de leurs actes de décès

Et 2^o *Mme Emmerence Marie Soven*, sans
profession âgée de *vingt deux ans sept mois*, née en cette
commune le *neuf novembre mil huit cent septante trois*,
comme il est constaté par l'extrait de son acte de naissance ci-joint, domiciliée



Honori Leopold
Leken

et
Mme Emmerence
Marie Soven
le *4 juillet*

le *4 juillet*

Et 2^o *Mme Emmerence Marie Soven*, sans
profession âgée de *vingt deux ans sept mois*, née en cette
commune le *neuf novembre mil huit cent septante trois*,

comme il est constaté par l'extrait de son acte de naissance ci-joint, domiciliée

en cette commune, fille majeure et légitime de *Jean*
Mathias Soven, mineur et veuve âgé de *cinquante six*
ans et domicilié en cette commune, ici présent et consentant,
et de *Marie Emmerence Huzen*, née en cette commune
le *deux juin mil huit cent quatre vingt onze*, comme il
est constaté par l'extrait ci-joint de son acte de décès.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et
dont la publication a été faite en cette commune le *dimanche*
vingt six juin dernier, ainsi qu'il conste de notre registre
aux actes de publication

Le futur époux étant âgé de *vingt neuf ans* est dispensé de fournir la preuve
qu'il a satisfait à ses obligations militaires en Belgique par la production d'un certificat
de M. le Gouverneur.

Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur

réquisition après avoir donné lecture des actes fournis par les parties contractantes et du chapitre six, titre cinq du Code civil, intitulé : « Du Mariage », nous avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que

Henri Léopold Lehen et Adèle Emmanuelle Marie Erven

sont unis par le mariage.

Interpellés par nous sur le point de savoir s'il a été fait entre eux des conventions matrimoniales, les conjoints ont répondu : *négativement*

De tout quoi nous avons dressé acte en présence des quatre témoins ci-après désignés :

- 1° *Louis Joseph Bihay* âgé de *quarante ans*
profession de *cautonnier* domicilié à *Flémalle haute*
- 2° *Guar Étienne* âgé de *vingt-neuf ans*
profession de *vendeur* domicilié à *Flémalle haute*
- 3° *Charles Houtin* âgé de *vingt-huit ans*
profession de *ajusteur* domicilié à *Flémalle haute*
- 4° *Joseph Désiré Deflamme* âgé de *vingt-huit ans*
profession de *vendeur* domicilié à *Flémalle haute*

Lesquels, après qu'il leur a été donné lecture du présent acte *les époux et les autres comparants* ont signé avec nous

Lehen
et Erven
Léopold Lehen

Hubert Charles
Deflamme Joseph
V. Wailly

Bosser m
Gerard Étienne
Bihay Désiré

- ERVEN Marie Lambertine Elisa [18750228-001-ERV]

° Flémalle-Haute 28 février 1875 (acte 15)

N° 11
 NAISSANCE
 de
 Marie Lambertine
 Elisa Erven.
 le 28 février

L'AN MIL HUIT CENT SEPTANTE Cinq le premier jour du mois de
 Mars à une heure de relevée pardevant nous Bourgmestre
 officier public de l'état civil de la commune de Flémalle haute
 arrondissement judiciaire de Liège Province de Liège est comparu
 Erven Jean Mathias, journalier, âgé de vingt cinq ans, domicilié
 en cette commune
 lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier
 à dix heures du soir en cette commune de lui déclarant et de
 Muzier Marie Emmerentien, ménager, âgé de vingt deux ans
 son épouse à auquel enfant il a déclaré vouloir donner les
 prénoms de Marie Lambertine Elisa
 Les dites déclarations et présentations faites en présence de Louis Darquill
 employé, âgé de trente ans et de Laurent Hodeux, sans profession
 âgé de septante six ans, domiciliés tous les deux en cette commune
 et après avoir donné lecture du présent acte aux comparants, ils ont
 signé avec nous sans le dernier témoin qui a déclaré ne savoir le faire

M. Erven J. Muzier M. Hodeux

X Flémalle-Haute 25 mars 1898¹ avec GIVRON Cornil Edouard
 [18700508-001-GIV] (Journalier ; ° Frasnes-lez-Gosselies 08 mai
 1870 ; fils de GIVRON Jean Baptiste (1839-1894) et de PERICKEL
 Charlotte ou PERIJKEL Charlotte [1840-1901])

- ERVEN Joséphine Léonie [18760517-001-ERV]

° Flémalle-Haute 17 mai 1876 (acte 42)

¹. Pas de trace en 1898 du mariage ni à Flémalle-Haute ni à Flémalle-Grande.

N° 42
 NAISSANCE
 de
 Joséphine Léoni
 Erven
 le 16 Mai

L'AN MIL HUIT CENT SEPTANTE le dix septième jour du mois de
 Mai à dix heures du soir pardevant nous Bourgmestre
 officier public de l'état civil de la commune de Flémalle haute
 arrondissement judiciaire de Liège Province de Liège est comparu
 Erven Jean Mathieu journalier age de trente six ans
 domicilié en cette Commune
 lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier
 à dix heures du soir en cette commune de lui déclarant et de
 Margen Mari Emmentine ménagère agée de vingt trois ans
 son épouse et auquel enfant il a déclaré vouloir donner les
 prénoms de Joséphine Léoni
 Les dites déclarations et présentations faites en présence de Gressin Joseph
 maître notaire age de trente trois ans et de Calotte Barthélemy
 Cabaretier age de septante neuf ans, domiciliés tous les deux
 en cette Commune
 et après avoir donné lecture du présent acte le comparant et le premier témoin
 ont signé avec nous et le second témoin qui a déclaré ne savoir le
 faire.

M Erven
 Gressin
 M. Calotte

- ERVEN Jean Joseph [18771130-001-ERV]

° Flémalle-Haute 30 novembre 1877 (acte 65)

N° 65
 NAISSANCE
 de
 Jean Joseph
 Erven
 le 30 g^{lu}

L'AN MIL HUIT CENT SEPTANTE le premier jour du mois de
 Décembre à trois heures de relevée pardevant nous Bourgmestre
 officier public de l'état civil de la commune de Flémalle haute
 arrondissement judiciaire de Liège Province de Liège est comparu
 Erven Jean Mathieu, Ouvrier de Carrières age de trente huit ans,
 domicilié en cette Commune
 lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier
 à onze heures du matin en cette commune de lui déclarant et de
 Margen Mari Emmentine ménagère agée de vingt cinq ans
 son épouse et auquel enfant il a déclaré vouloir donner les
 prénoms de Jean Joseph
 Les dites déclarations et présentations faites en présence de Gressin Joseph
 maître notaire age de trente neuf ans et de Beghin Guillaume
 hâtelier age de vingt huit ans, domiciliés tous deux en cette
 Commune
 et après avoir donné lecture du présent acte au comparant et témoin ils
 ont signé avec nous.

M Erven Joseph
 Gressin
 M. Beghin

+ Flémalle-Haute 21 mai 1878 (acte 20 – hameau du Chaffour)

N° 20
DECES
 de
 Jean Joseph
 Erven
 le 21 Mai

L'AN MIL HUIT CENT SEPTANTE huit le vingt deuxième jour du mois de
 Mai à huit heures du matin pardevant nous Bourgmestre
 officier public de l'état civil de la commune de Flémalle haute
 arrondissement judiciaire de Liège Province de Liège
 sont comparus Erven Jean Mathieu, manœuvre agé de trente huit
 ans et Briton Augustin Heur, g arde champêtre agé de trente
 huit ans, domiciliés tous deux en cette commune, le premier
 père et le second, non parent du défunt ci-après d'nommé
 lesquels nous ont déclaré que hier vingt un mai deux heures
 de relevée est décidé en cette commune, au hameau du Chaffour
 Erven Jean Joseph, agé de dix huit, né et domicilié en
 cette commune, fils du premier comparant et de Margie Marie
 Emmerentine, son épouse

et après avoir donné lecture du présent acte aux comparants ils ont signé
 avec nous.

Bourgmestre
 M. Erven
 M. Augustin Heur

- ERVEN Marie Flore [18820505-001-ERV]

° Flémalle-Haute 05 mai 1882 (acte 8)

N° 8
NAISSANCE
 de
 Marie Flore
 Erven
 le 5 février

L'AN MIL HUIT CENT SEPTANTE neuf le sixième jour du mois de
 Février à dix heures du matin pardevant nous Bourgmestre Jean
 Joseph Erven officier public de l'état civil de la commune de Flémalle haute
 arrondissement judiciaire de Liège Province de Liège est comparu
 Erven Jean Mathieu, manœuvre agé de trente neuf ans,
 domicilié en cette commune
 lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier
 à deux heures du matin en cette commune de lui déclarant et
 de Margie Marie Emmerentine, manœuvre agé de vingt
 dix ans, son épouse et auquel enfant il a déclaré vouloir donner
 le prénom de Marie Flore

les dites déclaration et présentation faites en présence de Wilhem Augustin
 manœuvre agé de vingt huit ans et de Dargent Prosper Marie
 Alphonse, apprenteur père agé de quarante ans, domiciliés tous
 deux en cette commune

et après avoir donné lecture du présent acte aux comparant et témoin ils
 ont signé avec nous

J. Erven
 A. Wilkin
 Dargent Prosper Marie Alphonse
 534 emmerentine

- ERVEN Victoire Emmerentine [18820505-002-ERV]

° Flémalle-Haute 05 mai 1882 (acte 42)

N° 42	L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT-DEUX le <u>cinquième</u> jour du mois de
NAISSANCE	<u>Mai</u> à <u>neuf</u> heure du matin pardevant nous <u>Félix Bailly</u>
de	<u>Bourgmestre</u> officier public de l'état civil de la commune de <u>Flémalle Haute</u>
<u>Victoire Emmanuèle</u>	arrondissement judiciaire de <u>Liège</u> Province de <u>Liège</u> est comparu
<u>Erven</u>	<u>Erven Jean Mathieu</u> marié au chemin de fer âgé de <u>quarante</u>
le 5 Mai	<u>quatre</u> ans, domicilié en cette commune
	lequel nous a présenté un enfant du sexe <u>féminin</u> né hier
	à <u>deux</u> heure de midi en cette commune de lui déclarant et
	de <u>Thérèse Marie Emmanuèle</u> mariée âgé de <u>vingt neuf</u>
	ans, son épouse et auquel enfant il a déclaré vouloir donner les
	prénoms de <u>Victoire Emmanuèle</u>
	les dites déclaration et présentation faites en présence de <u>Erven Pury</u>
	marié au chemin de fer âgé de <u>quarante quatre</u> ans domicilié à
	<u>Holendael</u> et de <u>Jean-Benoît Doudonné</u> , marichal fermant âgé
	de <u>quarante trois</u> ans, domicilié en cette commune
	et après avoir donné lecture du présent acte le <u>cinquième</u> jour de <u>Mai</u> nous ont tous lesdits comparants qui ont déclaré ne s'en être fait
	<u>J. Erven</u> <u>V. Bailly</u>

X Flémalle-Haute 30 décembre 1899 avec TABURY Arnold Servais [18770222-001-TAB] (° Liège 22 février 1877 ; fils de TABURY Denis Noël [1841-1918] et de CORVISIER Elisabeth [° 1848] – Les parent ont refusé leur consentement au mariage lors de sa notification)

N° 24

MARIAGE

DE
Cabury
Arnold Dewais
ET
Erven
Viviane Emmercantine

Volume
Folio
Case
du Registre de population.

L'an mil huit cent nonante neuf, le trentième jour du mois de décembre à quatre heures et demie du soir par devant nous

Monsieur Bailly Bourgmestre, _____
Officier public de l'Etat-Civil de la Commune de Clémalle Haute _____
arrondissement judiciaire de Liège, province de Liège, ont comparu publiquement en notre Maison commune Arnold Dewais Cabury, garnier né à Liège le vingt deux février dix huit cent sept et tante sept _____

comme il est constaté que l'extrait de son acte de naissance ci-joint, domicilié à Liège, fils majeur de Denis Noël Julien Cabury, poëtes et de Elisabeth Corvisier, sans profession au même domicile, ayant refusé leur consentement au présent mariage lors de sa notification de l'acte respectueux qui leur a été faite le vingt novembre dernier par l'Officier de l'Etat-civil de Liège. _____

Et Viviane Emmercantine Erven, sans profession, née à Clémalle Haute le cinq mai dix huit cent quatre vingt deux _____
comme il est constaté par l'extrait de son acte de naissance ci-joint, domiciliée à

Et Viviane Emmercantine Erven, sans profession, née à Clémalle Haute le cinq mai dix huit cent quatre vingt deux _____
comme il est constaté par l'extrait de son acte de naissance ci-joint, domiciliée à Clémalle Haute, fille mineure de Jean Nothien Erven ouvrier au chemin de fer, au même domicile, ici présent et consentant au mariage et de Marie Emmercantine Nothien, décédée à Clémalle Haute le deux juin dix huit cent nonante un _____

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont la publication a été faite en cette commune, ainsi qu'à Liège le dimanche trois décembre courant _____

Le futur époux étant âgé de moins de vingt huit ans, a fourni la preuve qu'il a satisfait à ses obligations militaires en Belgique par la production d'un certificat de M. le Gouverneur. Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des actes fournis par les parties contractantes et du chapitre six, titre cinq du Code

Ms. B. 1400. Ms. V. Livres-Williamus, rue Cathédrale, 41, Liège. 800 ex.



civil, intitulé : « Du Mariage », nous avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme : chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que Arnold Séveris Tabury et Victoire Emmerentine Orven sont unis par le mariage.

Interpellés par nous sur le point de savoir s'il a été fait entre eux des conventions matrimoniales, les conjoints ont répondu négligemment.

De tout quoi nous avons dressé acte en présence des quatre témoins ci-après désignés :

- 1^o Louis Ghécin
âge de vingt-sept ans profession de vendeur
domicilié à Clémalle Haute
- 2^o Louis Bihay
âge de quarante-trois ans profession de ouvrier au chemin de fer
domicilié à Clémalle Haute
- 3^o Saunders Dupont
âge de quarante-sept ans profession de ajusteur
domicilié à Clémalle Haute
- 4^o François Pirson
âge de soixante ans, sans profession de
domicilié à Clémalle Haute

Et après avoir donné lecture du présent acte aux comparants et aux témoins, ils ont signé avec nous, _____

Tabury Arnold Victoire Orven
Orven
Louis Ghécin
Bihay Louis
Dupont
Pirson

V. Mailley



Le présent acte est inscrit sur registre par acte de mariage et si cela est requis par nous, l'original est déposé au bureau de Clémalle Haute. Approuvé par, Maire de Clémalle Haute, le 10 Mars 1891, à Clémalle Haute, en face

V. Mailley

[Dont descendance TABURY]